



RH Camionnage Canada  
**Centre  
d'apprentissage et  
de perfectionnement**

NORME PROFESSIONNELLE NATIONALE  
Instructeurs de conduite de camions  
commerciaux



 **RH Camionnage  
Canada**

AVRIL 2024

## À PROPOS DE RH CAMIONNAGE CANADA

RH Camionnage Canada est un organisme à but non lucratif d'envergure nationale qui propose des solutions de RH modernes pour la main-d'œuvre du camionnage et de la logistique. L'une de nos priorités stratégiques est de faciliter le travail des entreprises en leur proposant un éventail complet de documents à jour, par exemple des guides, des rapports, des modèles et plus encore, destinés à soutenir une gestion efficace des ressources humaines ainsi que les efforts de recrutement et de rétention.

Visitez [truckinghr.com](http://truckinghr.com) pour en savoir plus.

## AVIS GÉNÉRAL DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un avis juridique. RH Camionnage Canada et tous les contributeurs au contenu n'assument aucune responsabilité pour toute circonstance découlant de l'adoption ou de la décision de ne pas adopter l'une ou l'autre des recommandations contenues dans le présent document.

## CONTEXTE

Une norme professionnelle nationale (NPN) définit les connaissances, les aptitudes et les habiletés (« compétences ») requises pour exercer une profession.

RH Camionnage Canada (RHCC) publie une NPN pour les chauffeurs de camions commerciaux et une NPN pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux. La NPN pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux définit les compétences requises pour les **personnes occupant différents postes et qui sont chargées d'instruire, de former, d'encadrer et de mentorer les chauffeurs de camions commerciaux** à leur entrée dans la profession.

RHCC dispose d'une série de ressources supplémentaires destinées aux chauffeurs et aux instructeurs de conduite de camion commerciaux.

Visitez [truckinghr.com](http://truckinghr.com) pour consulter la NPN pour les chauffeurs de camions commerciaux ou la gamme complète des ressources complémentaires.

## REMERCIEMENTS

RHCC tient à exprimer ses plus sincères remerciements aux organisations suivantes, qui ont consacré de leur temps et de leur expertise à l'élaboration de cette ressource :

Alberta Motor Transport Association  
Armour Transportation  
Arrow Transportation Systems Inc.  
Association canadienne du camionnage  
d'entreprise  
Association du camionnage du Québec  
ATIC  
Bison Transport Inc.  
C.A.T. Inc.  
Centre de formation du transport routier de  
Saint-Jérôme (CFTR)  
Challenger  
Eassons Transport LTD  
Infrastructure Health and Safety Association  
(IHSA)

La Compagnie d'assurance AIG du Canada  
Laidlaw Carriers Van  
KAG (Kenan Advantage Group, Inc.)  
Kriska Holdings Ltd.  
KRTS Transportation Specialists Inc.  
Manitoba Trucking Association  
Northbridge Assurance  
Northern Resource Trucking  
Old Republic Insurance Canada  
Saskatchewan Trucking Association  
South Country Co-op Limited  
Steve's Livestock Transport  
Tandet

## REMERCIEMENTS AU BAILLEUR DE FONDS

Financé en partie par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada.

**Canada**

Les opinions et les interprétations contenues dans cette publication sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Objet de cette norme</b>	<b>1</b>
<b>Qui devrait utiliser cette norme</b>	<b>1</b>
<b>Comment utiliser cette norme</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Fonctions d'instruction</b>	<b>3</b>
Instructeurs (Formateurs)	3
Mentors (Coachs)	3
<b>Développement des instructeurs</b>	<b>4</b>
<b>Groupes de compétences</b>	<b>5</b>
<b>Compétences détaillées</b>	<b>7</b>
1. CONNAISSANCES	7
2. COMPÉTENCES FONCTIONNELLES	17



## OBJET DE CETTE NORME

Cette norme professionnelle nationale pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux définit les connaissances, les aptitudes et les capacités (« compétences ») nécessaires pour être instructeur de conduite de camions commerciaux.

Cette NPN pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux s'aligne sur d'autres normes nationales pertinentes, dont la norme professionnelle nationale (NPN) pour les chauffeurs de camions commerciaux publiée par RH Camionnage Canada et la norme 16 du Code national de sécurité : *Formation de base préalable à l'obtention du permis de classe 1 - conduite de véhicules commerciaux (« CNS 16 »)*.

## QUI DEVRAIT UTILISER CETTE NORME

Cette norme est conçue pour être utilisée par les **personnes qui élaborent les formations et les programmes, ainsi que par les administrateurs et les gestionnaires des instructeurs de conduite de camions commerciaux.**

## COMMENT UTILISER CETTE NORME

Cette norme s'applique aux programmes de formation des instructeurs de conduite de camions, des formateurs, des mentors et des coachs, ainsi qu'aux administrateurs de ces programmes.

Vous avez des questions ou souhaitez obtenir d'autres renseignements? Communiquez avec RHCC à l'adresse [info@truckinghr.com](mailto:info@truckinghr.com)



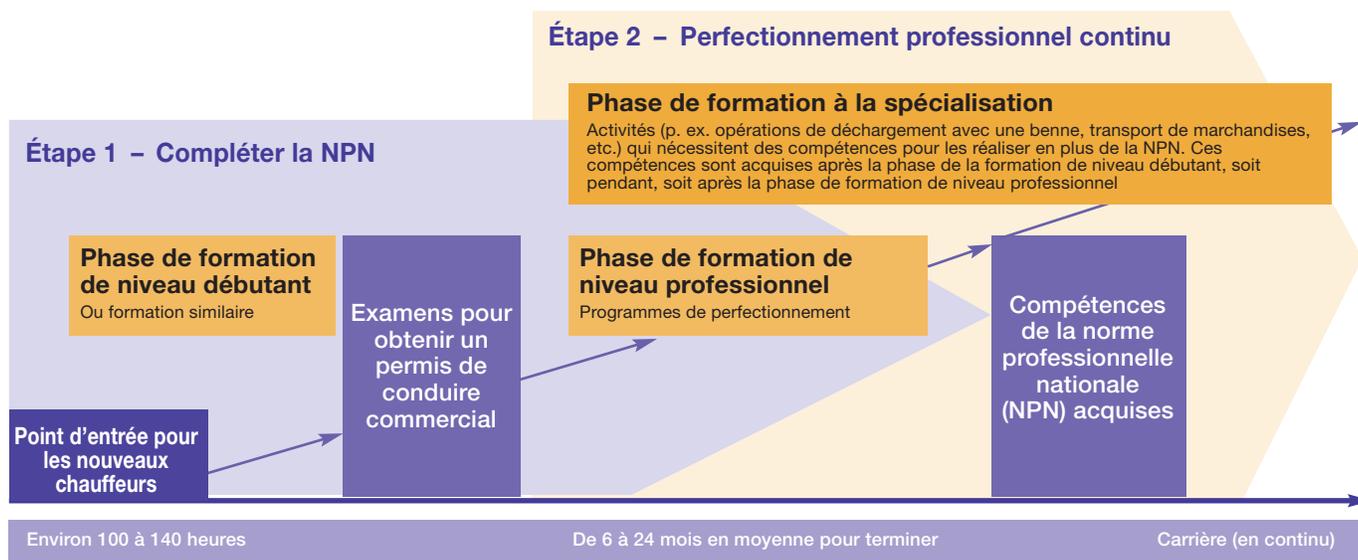
# INTRODUCTION

Le Canada compte plus de 300 000 chauffeurs de camions de commerciaux. Leur formation se déroule généralement en trois phases :

- 1. La phase de formation de niveau débutant** – lorsqu’un chauffeur acquiert les compétences nécessaires à l’obtention de son permis de conduire commercial.
- 2. La phase de formation de niveau professionnel** – souvent appelée « perfectionnement du chauffeur », la formation de niveau professionnel suit l’acquisition du permis de conduite commercial, lorsque les nouveaux chauffeurs sont embauchés et continuent d’acquérir les compétences dont ils ont besoin pour être « prêts pour la route ».
- 3. La phase de formation spécialisée** – s’étend sur toute la durée de la carrière d’un chauffeur de camion titulaire d’un permis de conduire commercial. Les chauffeurs se développent professionnellement au-delà des compétences décrites dans la norme professionnelle nationale et acquièrent souvent des connaissances complémentaires relatives aux diverses marchandises, aux paramètres d’exploitation, aux itinéraires, etc.

Voir le graphique 1 – Chauffeur de camion commercial – Phases de formation

## GRAPHIQUE #1 - Chauffeur de camion commercial – Phases de formation



# FONCTIONS D'INSTRUCTION

Diverses personnes occupant différentes fonctions sont nécessaires pour accompagner le développement des chauffeurs tout au long des phases de formation. Ces personnes sont essentielles pour s'assurer que les chauffeurs acquièrent les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour être efficaces.

Les personnes qui forment les chauffeurs appartiennent à l'une de ces catégories :

## Instructeurs (Formateurs)

Les instructeurs sont impliqués à la fois dans les étapes d'entrée et en cours de carrière de la profession de chauffeur de camion commercial. À l'étape d'entrée, ils peuvent dispenser une formation de niveau débutant dans des établissements de formation comme des écoles et des entreprises de camionnage. Les instructeurs peuvent également dispenser des formations de niveau professionnel, qui sont le plus souvent dispensées en milieu de travail, mais qui peuvent également impliquer des partenariats ou des collaborations avec des écoles.

Des instructeurs professionnels sont également engagés pour enseigner et évaluer les chauffeurs dans des écoles, dans des milieux de travail et dans d'autres établissements pour permettre aux chauffeurs d'en apprendre plus sur certaines tâches, marchandises et activités spécialisées.

Il existe des méthodes communes et des compétences requises pour être un instructeur efficace, mais ce rôle peut varier en fonction de l'environnement, du programme, de la durée, du sujet et du cadre de prestation.

## Mentors (Coachs)

**Le rôle de mentor exige une présence moins soutenue que celui d'instructeur et implique généralement moins de temps en rencontre individuelle avec l'apprenant. Le mentorat est souvent utilisé dans le cadre de la formation de niveau professionnel et peut être déployé de plusieurs manières :**

- **Mentorat formel**

Le mentorat formel implique des activités, des échéanciers, des mesures et des objectifs précis. La durée du mentorat formel peut être plus ou moins courte ou longue, et doit impliquer un responsable qui confirme que les plans sont suivis et les objectifs atteints. De manière générale, un calendrier établit le moment des rencontres entre les mentors et les mentorés.



- **Mentorat informel**

Le mentorat informel peut également comprendre des objectifs, des échéanciers, des activités et des mesures, mais il se fonde sur une approche « juste à temps », où l'apprenant assume la responsabilité d'un apprentissage autodirigé. Les rencontres entre les mentors et les mentorés ont lieu selon les besoins, en fonction d'un processus de prise de contact. Toutefois, le mentorat informel peut ne pas être lié aux objectifs officiels du programme de formation de niveau professionnel et ne pas fournir de mesures d'évaluation.

- **Mentorat ponctuel**

Le mentorat formel et le mentorat informel proposent de plus longues durées de contact avec un mentoré. Le mentorat ponctuel permet à un mentoré qui cherche de l'information spécifique ou de l'aide sur un sujet ou une tâche de communiquer avec des mentors ponctuels pour une ou deux séances. Cette approche exige qu'un milieu de travail identifie les mentors ayant des connaissances spécialisées ou avancées sur diverses tâches liées au milieu de travail et qui ont aussi la capacité et le désir d'aider les autres. Cette approche repose sur une culture qui encourage les mentorés à se sentir à l'aise de demander de l'aide.

Dans ce document, le terme « instructeur » s'applique de façon générale et comprend les personnes qui encadrent, coachent, forment et évaluent les chauffeurs de camions.

## DÉVELOPPEMENT DES INSTRUCTEURS

Les instructeurs de conduite de camions commerciaux ont généralement une expérience concrète en tant que chauffeurs de camions de transport et peuvent dispenser des cours en s'appuyant sur leurs connaissances acquises par l'expérience. Mais l'expérience seule ne suffit pas : les instructeurs doivent également comprendre comment enseigner efficacement. Les instructeurs peuvent développer pleinement leurs compétences en tant qu'instructeurs grâce à l'expérience et au recours efficace aux approches pédagogiques, à la pratique et à l'interaction avec les apprenants – un processus qui peut prendre des mois, voire des années. C'est pourquoi il est important de compléter l'expérience directe par le développement des instructeurs.

Accueillir ou impliquer des instructeurs dans un programme de développement efficace devrait impliquer une structure progressive, mais flexible, qui répond aux besoins des personnes en fonction de leurs combinaisons uniques de connaissances et d'expérience. Les programmes de développement peuvent prendre la forme d'occasions d'apprentissage individuelles, de cours en ligne, d'études asynchrones ou de formations en groupe. Déterminez la combinaison d'options d'apprentissage qui conviendra le mieux à vos instructeurs. Au fil de leur apprentissage, appuyez les instructeurs en demandant à un formateur expérimenté de leur donner des conseils et de la rétroaction.



# GROUPES DE COMPÉTENCES

Cette norme identifie trois grands groupes de compétences pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux :

## 1. Compétences en matière de connaissances

Les compétences en matière de connaissances sont divisées en deux catégories, soit les connaissances pédagogiques et les connaissances administratives.

*Les compétences en matière de de connaissances sont validées par des évaluations structurées des connaissances :*

- A. **Connaissances pédagogiques** – Compréhension des méthodes pédagogiques, de l'interaction personnelle et des méthodes efficaces pour transmettre des connaissances et des compétences.
- B. **Connaissances administratives** – Compréhension des exigences éthiques et administratives relatives aux instructeurs.

## 2. Compétences fonctionnelles

Les compétences fonctionnelles sont réparties entre les activités en classe et les activités pratiques. Les instructeurs peuvent participer à l'une ou l'autre des activités, ou aux deux.

*Les compétences fonctionnelles sont validées par l'évaluation directe et la rétroaction des apprenants :*

- A. **Instruction en classe** – Transmission efficace des connaissances et interaction personnelle.
- B. **Instruction pratique** – Interaction personnelle efficace et développement des compétences.

## 3. Compétences de conduite

Les habiletés de conduite consistent en la capacité d'un instructeur de conduite de camions commerciaux à conduire des véhicules commerciaux dans des situations courantes de conduite sur route et hors route et à effectuer d'autres tâches liées au véhicule.

*Les compétences sont validées au moyen d'évaluations des aptitudes :*

- A. **Tâches stationnaires dans la cour** – Inspecter l'état d'un véhicule immobilisé.
- B. **Tâches de déplacement dans la cour** – Effectuer des tâches d'attelage et de dételage d'un ensemble tracteur-remorque. Effectuer des manœuvres de recul, de mise à quai et de stationnement au volant d'ensembles tracteur-remorque et de camions porteurs.
- C. **Conduite sur route** – Sécurité et compétence en matière de conduite sur route.



## Lorsque des compétences supplémentaires sont requises

Dans le cadre des formations de niveau débutant et de niveau professionnel, les instructeurs de conduite de camions commerciaux peuvent être amenés à dispenser un programme complet ou des tâches ou des contenus spécifiques du programme, parfois dans des environnements d'apprentissage particuliers. Les compétences et les aptitudes des instructeurs peuvent varier en fonction de leur rôle de formateur. Ce rôle peut aussi varier en fonction de leurs compétences et aptitudes. Cette norme identifie quatre pratiques de formation de niveau débutant et de formation de niveau professionnel basées sur des environnements d'apprentissage, qui ne sont pas nécessairement distincts.

Les instructeurs de carrière dispensent du perfectionnement professionnel continu, des cours de spécialisation et un développement des compétences avancées qui se déroulent au cours de la carrière de nombreux chauffeurs de camions commerciaux.

Contrairement aux cours de formation de niveau débutant et de formation de niveau professionnel, l'instruction en cours de carrière ne suit généralement pas de normes ou de programmes prescrits, mais peut nécessiter l'élaboration de programmes de formation et de plans de cours. Cette norme aborde les aspects de l'instruction en cours de carrière liés à la manière de prodiguer la formation, mais n'aborde pas les compétences ou les connaissances nécessaires à la création de programmes de formation ou à l'élaboration d'un plan de cours. Des qualifications distinctes sont nécessaires pour cette tâche.



# COMPÉTENCES DÉTAILLÉES

Cette section présente les compétences individuelles en détails. Les compétences en matière de connaissances sont présentées en **bleu** et les compétences pratiques sont présentées en **orange foncé**.

## 1. CONNAISSANCES

**A. Connaissances pédagogiques** – Compréhension des méthodes pédagogiques, de l'interaction personnelle et des méthodes efficaces pour transmettre les connaissances et les compétences.

### RÔLES DE L'INSTRUCTEUR ET ALIGNEMENT DE SES FORCES

**1. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend le rôle de l'instructeur et utilise l'auto-analyse pour aligner ses forces sur les processus et techniques d'apprentissage.**

**Cette compétence est démontrée par une personne qui comprend que :**

- a. La volonté de l'instructeur d'influencer positivement les apprenants est une caractéristique importante des instructeurs efficaces.
- b. La motivation de l'instructeur est un élément essentiel de la réussite.
- c. Ce ne sont pas toutes les personnes qui souhaitent devenir instructeurs qui sont efficaces dans ce rôle.
- d. La réussite de l'apprenant est un indicateur essentiel de l'efficacité de l'instructeur.
- e. Les instructeurs efficaces sont des personnes qui :
  1. Aiment les gens.
  2. Ont de bonnes compétences linguistiques.
  3. Ont une bonne écoute.
  4. Ont une personnalité attrayante.
  5. Sont disciplinées.
  6. Respectent les personnes et leur culture.
  7. Sont patientes.
  8. Tolèrent les situations stressantes.
  9. Éprouvent un sentiment d'accomplissement en formant les autres.
  10. Sont dévouées à leur travail.
  11. Sont ouvertes d'esprit et aiment apprendre.
- f. Un apprenant a du mal à acquérir des connaissances lorsqu'il est mal à l'aise ou qu'il se sent marginalisé, rabaissé, ignoré ou victime d'un abus d'autorité.

- g. La connaissance du sujet à elle seule ne garantit pas l'efficacité d'un instructeur.
- h. Un instructeur doté d'une forte personnalité, qui comprend son ego et utilise des méthodes pour le canaliser, peut exceller en tant qu'instructeur.
- i. Différentes techniques et compétences sont requises pour la formation en classe, en cabine, dans la cour et sur la route.
- j. Une personne qui n'a peut-être pas les compétences nécessaires pour être efficace en classe peut être idéale pour la formation dans la cour ou dans la cabine.
- k. Un instructeur doté de solides compétences interpersonnelles et intrapersonnelles peut exceller dans la cabine, où les instructeurs passent de nombreuses heures avec les apprenants.
- l. Un instructeur doté de solides compétences et connaissances doit avoir la capacité d'entrer en contact avec les apprenants et de les habiliter, de développer leur confiance en eux et de les rassurer même lorsqu'ils commettent des erreurs.
- m. L'apprentissage à distance synchrone est une formation dispensée à l'aide d'une plateforme de vidéoconférence en ligne, où un instructeur est directement en contact avec des apprenants.
- n. L'apprentissage à distance asynchrone est une formation dispensée à l'aide d'un contenu en ligne mis à la disposition des apprenants, pour un apprentissage autodidacte sans la présence d'un instructeur.
- o. La possibilité pour les apprenants d'accéder au matériel à leur propre rythme et à tout moment est l'un des avantages de l'apprentissage à distance asynchrone.
- p. L'absence d'interaction directe est une limitation potentielle de l'apprentissage à distance.
- q. L'apprentissage à distance nécessite une sélection minutieuse des thèmes, des contenus et des ressources permettant d'apporter un appui supplémentaire à l'apprenant.
- r. La possibilité pour les apprenants d'interagir avec l'instructeur et les autres apprenants est un avantage majeur de l'apprentissage à distance synchrone.

## MOTIVATION DE L'APPRENANT ET LIEN AVEC L'APPRENANT

### 2. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend la motivation des apprenants et connaît les méthodes pour établir un lien avec eux.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui comprend que :**

- a. Un environnement d'apprentissage favorisant le respect, la concentration et la responsabilisation maintient naturellement la motivation des apprenants.
- b. La motivation d'un apprenant à apprendre dépend de sa perception de l'avantage qu'il en retire.
- c. Un instructeur efficace crée un environnement qui favorise la motivation de l'apprenant.
- d. Un apprenant qui n'est pas motivé à apprendre peut rendre les efforts pédagogiques inefficaces et frustrants pour un instructeur.
- e. Un instructeur efficace établit un « canal d'apprentissage » avec chaque apprenant et rend le contenu intéressant.
- f. Le contenu livré ne sera pas entièrement assimilé si l'instructeur ne le canalise pas efficacement aux apprenants.
- g. Un instructeur doit percevoir le niveau d'engagement de chaque apprenant comme un moyen d'évaluer sa propre efficacité.
- h. Un instructeur utilise la rétroaction après la formation pour affiner son approche et ajuster ses méthodes pour les formations futures.

## TRAITS DE PERSONNALITÉ ET INTERACTION ENTRE DIFFÉRENTES PERSONNALITÉS

### 3. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les différents traits de personnalité et la façon dont différentes personnalités interagissent.

#### La compétence est démontrée par une personne qui peut :

- a. Identifier et expliquer les types de personnalité de base.
- b. Décrire ses propres traits de personnalité.
- c. Décrire comment sa façon naturelle d'interagir peut ne pas convenir à tous les types de personnalité des apprenants.
- d. Décrire comment il a recours aux activités pour identifier les motivations, les personnalités et les préférences d'apprentissage des apprenants.
- e. Décrire comment sa personnalité s'harmonise ou s'oppose potentiellement à la personnalité de chaque type d'apprenant.
- f. Décrire comment il peut adapter ses approches de formation ou de transmission des connaissances pour tenir compte de la personnalité des apprenants et ainsi leur permettre de tirer un plus grand avantage de la formation.
- g. Décrire les façons par lesquelles il peut interagir efficacement avec les apprenants en groupe (en classe et dans la cour) et individuellement (en cabine et dans la cour).

## SOUTIEN À L'APPRENANT

### 4. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les méthodes permettant de favoriser la réussite de l'apprenant.

#### Cette compétence est démontrée par une personne qui peut :

- a. Décrire la manière dont il soutient l'apprentissage par le biais des informations sensorielles primaires que sont la vue, l'ouïe et le toucher.
- b. Décrire comment il utilise l'attitude, l'émotion et la motivation pour favoriser la réussite de l'apprenant.
- c. Décrire la manière dont il soutient les personnes qui apprennent plus efficacement par une ou deux approches que par d'autres.
- d. Décrire comment il favorise l'apprentissage visuel par l'utilisation d'approches pédagogiques comme les démonstrations, les images et les présentations visuelles.
- e. Décrire comment il favorise l'apprentissage auditif par l'utilisation d'approches pédagogiques, y compris les exposés et les discussions, qui mettent l'accent sur la variation du ton, de la hauteur et de la vitesse de la voix.
- f. Décrire comment il favorise l'apprentissage manuel par l'apprentissage pratique, l'exploration active et l'exposition physique.
- g. Décrire les techniques qu'il utilise pour s'assurer qu'il maintient un environnement d'apprentissage qui permet aux apprenants de ne pas se sentir mal à l'aise et de ne pas ressentir d'anxiété.

## ENGAGEMENT DE L'APPRENANT

### 5. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend l'engagement des apprenants et connaît les méthodes pour susciter cet engagement.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui peut :**

- a. La qualité du matériel, les techniques de l'instructeur et l'environnement d'apprentissage déterminent l'efficacité de l'apprentissage.
- b. Un événement d'apprentissage organisé selon un plan de cours préétabli est le plus efficace.
- c. Le fait de commencer un événement d'apprentissage en communiquant l'ordre du jour aide les apprenants à s'engager et à retenir le contenu enseigné.
- d. Un événement d'apprentissage qui comprend des changements de rythme et de style toutes les 10 à 30 minutes, ainsi que des moyens d'encourager le mouvement, aide les apprenants à retenir le contenu enseigné.
- e. Les instructeurs observent les apprenants en permanence pour évaluer les niveaux de participation et d'engagement en temps réel.
- f. Les instructeurs doivent être capables de changer spontanément de rythme, de passer plus tôt à une nouvelle activité ou de rester engagés dans une activité plus longtemps que prévu, en fonction de la réaction des apprenants.
- g. Les instructeurs utilisent des techniques délibérées pour aider les apprenants à assimiler ce qu'ils essaient de transmettre et ne s'appuient pas sur leur autorité pour enseigner aux apprenants.
- h. Les instructeurs évitent les interruptions et les distractions pour assurer un apprentissage efficace.
- i. Les corrections et les remarques sèches et négatives de la part d'un instructeur créent des obstacles à l'apprentissage.

## APPROCHES PÉDAGOGIQUES EN CLASSE

### 6. Un instructeur en conduite de camions commerciaux comprend les approches pédagogiques pour un apprentissage efficace en classe et en groupe.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui peut :**

- a. Décrire certaines des dynamiques des apprenants qu'il reconnaît, auxquelles il répond et qu'il gère dans un contexte d'apprentissage en groupe.
- b. Décrire comment il adapte son enseignement pour répondre aux besoins, aux capacités et aux attentes variés des apprenants.
- c. Décrire comment il ajoute de la valeur à l'expérience d'apprentissage en expliquant comment le matériel sera concrètement utile pour les apprenants.
- d. Décrire comment il surmonte la résistance naturelle de l'apprenant au changement, à la remise en question de ses croyances, à la correction ou au changement de son point de vue.
- e. Décrire comment il établit l'importance de ce qui est enseigné pour que les apprenants soient plus susceptibles d'apprendre.



- f. Décrire comment il peut passer d'un sujet à l'autre ou interrompre un message principal avec des anecdotes secondaires.
- g. Décrire comment il implique les apprenants dans sa prestation en permettant aux apprenants de partager de manière contrôlée leurs réflexions.
- h. Décrire comment il adopte les méthodes d'interaction verbale suivantes en classe :
  - 1. Sonder – en évaluant l'état d'esprit d'un apprenant sur un contenu, une opinion ou une situation.
  - 2. Inclure – en attirant l'attention d'un apprenant passif.
  - 3. Paraphraser – en demandant à un apprenant de répéter ce qui a été enseigné.
  - 4. Rediriger – en retournant les questions à un apprenant.
  - 5. Faire des liens – en reliant le contenu enseigné à d'autres apprentissages.
  - 6. Passer à un autre sujet – en changeant de sujet et en adoptant un point de vue différent.
  - 7. Renforcer – en donnant de la rétroaction positive lorsque l'apprenant fait des progrès.
  - 8. Résumer – en faisant des liens entre les éléments du contenu d'apprentissage au moment de conclure.
- i. Décrire comment il enseigne les messages au « je » et les messages au « tu » et comment chacun de ces messages peut avoir un impact sur ses interactions avec les apprenants.
- j. Décrire l'impact de son comportement sur l'apprentissage et décrire comment il aborde les points suivants au cours de la présentation en groupe :
  - 1. Utiliser le prénom ou le nom préféré de chaque apprenant.
  - 2. Valider la prononciation correcte du nom de chaque apprenant.
  - 3. Les différences culturelles, de genre et d'orientation des apprenants :
    - i. Être conscient du toucher et du besoin d'espace personnel de chaque apprenant, qui peut varier.
    - ii. Accommoder les apprenants qui préfèrent s'adresser à un instructeur de manière formelle.
    - iii. Faire preuve de sensibilité à l'égard de la réaction de l'apprenant à l'attention et aux compliments.
    - iv. Faire preuve de sensibilité à l'égard d'un apprenant qui hésite à s'exprimer.
    - v. Faire preuve de sensibilité à la perception des gestes par un apprenant.
    - vi. Faire preuve de sensibilité à la réaction de l'apprenant aux contacts visuels.
    - vii. Faire preuve de sensibilité à l'égard d'un apprenant qui se comporte passivement.
    - viii. Faire preuve de sensibilité quant à l'utilisation de l'humour dans un contexte pédagogique.

## ROCHES PÉDAGOGIQUES À DISTANCE

### 7. Un instructeur de conduite de camions commerciaux dispensant des cours synchrones à distance comprend les approches pédagogiques d'un apprentissage efficace.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui peut :**

- a. Décrire comment il présente le contenu en ligne en utilisant la vidéoconférence, les outils de présentation et les ressources interactives.
- b. Décrire comment il interagit, communique et collabore avec les apprenants.
- c. Décrire comment il surveille le comportement, les émotions, les interactions, les activités, les réponses et les résultats des apprenants en ligne.
- d. Décrire comment il suit les progrès des apprenants en ligne.
- e. Décrire comment il guide les apprenants et leur fournit de la rétroaction.

## APPROCHES PÉDAGOGIQUES POUR L'APPRENTISSAGE INDIVIDUEL

### 8. Un instructeur en conduite de camions commerciaux comprend les approches pédagogiques pour un apprentissage individuel efficace.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui peut :**

- a. Décrire les procédés qu'il utilise pour gérer la dynamique importante que l'on retrouve dans un environnement d'apprentissage individuel.
- b. Décrire les procédés qu'il utilise pour enseigner des compétences et des tâches dans une séquence logique.
- c. Décrire les procédés qu'il utilise pour enseigner et montrer la valeur de la conduite commentée.
- d. Décrire comment il forme les apprenants ayant une expérience préalable de la machinerie et des équipements et comment il favorise la capacité de l'apprenant à développer ses compétences en matière de conduite.
- e. Décrire comment il enseigne les compétences et les tâches dans une séquence logique.
- f. Décrire comment il s'assure que les apprenants comprennent le concept de « muscle de la mémoire », comment il se développe chez un apprenant, l'importance de répéter et comment la capacité à effectuer une tâche se développe même pendant les périodes entre les pratiques.



## ENRICHIR L'APPRENTISSAGE PRATIQUE

### 9. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les approches pédagogiques permettant d'enrichir l'apprentissage pratique et l'acquisition de compétences par l'apprenant.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui peut :**

- a. Décrire la façon dont il ajoute de la valeur à l'expérience d'apprentissage en expliquant comment les contenus enseignés seront utiles pour l'apprenant.
- b. Décrire comment il aide les apprenants à comprendre l'importance de ce qui est enseigné.
- c. Décrire les façons dont il renforce la confiance dans ce que l'apprenant sait déjà afin de le préparer à un succès continu.

## OBSTACLES POUR L'APPRENANT

### 10. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les approches pédagogiques permettant de surmonter les obstacles pour l'apprenant.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui peut :**

- a. Décrire la manière dont il évalue et gère l'état physique et émotionnel de chaque apprenant et soutient leur capacité à acquérir des compétences et à effectuer des tâches.
- b. Décrire les moyens qu'il utilise pour déceler l'état physique et émotionnel de l'apprenant.
- c. Décrire un exercice qu'il utilise pour enseigner la différence entre un message au « je » et un message au « tu » et décrire l'impact de cette différence sur l'interaction entre l'instructeur et l'apprenant.
- d. Décrire les façons dont il évalue et gère les troubles d'apprentissage courants et reconnaît les signes de troubles d'apprentissage, identifiés et non identifiés.
- e. Décrire des techniques d'intervention efficaces pour gérer un perturbateur enthousiaste.
- f. Décrire des techniques d'intervention efficaces pour gérer un perturbateur difficile.
- g. Décrire des techniques d'intervention efficaces pour gérer un perturbateur détaché.
- h. Décrire les troubles de l'apprentissage les plus courants et savoir comment reconnaître les signes de troubles de l'apprentissage, identifiés et non identifiés.
- i. Décrire comment il repère un apprenant en difficulté comme ayant potentiellement un trouble de l'apprentissage.
- j. Décrire les procédés qu'il utilise pour approcher et aider un apprenant ayant un trouble de l'apprentissage.
- k. Décrire comment il a identifié un apprenant en difficulté comme ayant potentiellement un trouble de l'apprentissage.



## 1. CONNAISSANCES (SUITE)

### B. Connaissances administratives – comprendre les exigences éthiques et administratives relatives aux instructeurs.

#### RESPONSABILITÉS LÉGALES ET ÉTHIQUES

##### 1. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les obligations légales et les responsabilités éthiques liées au comportement de l'instructeur.

###### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Précise que le plagiat et l'utilisation de matériel non autorisé sont interdits.
- b. Décrit les validations des connaissances, les quiz, les examens, les tests et les évaluations qui doivent être administrés et révisés.
- c. Identifie qu'il doit s'assurer que les validations des connaissances, les quiz, les examens, les tests et les évaluations reflètent fidèlement les résultats de l'apprenant.
- d. Indique que le harcèlement à l'égard d'un apprenant ou d'un collègue est interdit et peut être illégal.
- e. Identifie que les instructeurs doivent respecter les limites personnelles de chaque apprenant et de chaque collègue.

#### EXIGENCES JURIDICTIONNELLES LIÉES À LA FORMATION DE NIVEAU DÉBUTANT

##### 2. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les exigences et les règles juridiques pertinentes liées à la formation de niveau débutant.

###### **Cette compétence est démontrée par une personne qui identifie :**

- a. Le nombre minimum d'heures de formation.
- b. Le nombre maximum d'apprenants par instructeur.
- c. Les exigences relatives à un véhicule de formation.
- d. L'équilibre requis entre les approches pédagogiques en classe.
- e. Les heures d'enseignement :
  - i. Pour chaque contenu
  - ii. Pour chaque environnement d'apprentissage
- f. Les résultats d'apprentissage de chaque contenu du programme de formation pertinent.



## PÉNALITÉS ET SANCTIONS

- 3. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les pénalités et les sanctions pour non-conformité qui s'appliquent à l'établissement de formation et aux instructeurs.**

**Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Localise les contraventions prescrites. (Liste des juridictions concernées.)
- b. Décrit les pénalités et les sanctions associées aux contraventions. (Liste des juridictions concernées.)

## APPROCHES ET EXIGENCES DE FORMATION EN CLASSE

- 4. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les approches et les exigences de l'établissement de formation pour la prestation en classe du programme de chauffeurs de camions commerciaux.**

**Cette compétence est démontrée par une personne qui décrit :**

- a. Les étapes requises par l'établissement de formation pour préparer les leçons en classe.
- b. Les étapes requises par l'établissement de formation pour sélectionner les ressources nécessaires à chaque leçon.
- c. La procédure de l'établissement de formation pour l'utilisation des fichiers audio et visuels.
- d. La procédure de l'établissement de formation pour la préparation des quiz.
- e. La procédure de l'établissement de formation pour l'administration des quiz.
- f. La procédure de l'établissement de formation pour l'utilisation des exercices de révision.
- g. La procédure de l'établissement de formation pour gérer un apprenant qui se présente en retard.
- h. L'utilisation d'évaluations par l'établissement de formation.

## APPROCHES ET EXIGENCES DE FORMATION PRATIQUE

- 5. Un instructeur de conduite de camions commerciaux comprend les approches et les exigences de l'établissement de formation pour la prestation pratique du programme de chauffeurs de camions commerciaux.**

**Cette compétence est démontrée par une personne qui décrit :**

- a. Les étapes requises par l'établissement de formation pour préparer les leçons dans la cour.
- b. Les étapes requises par l'établissement de formation pour dispenser des leçons de conduite hors route en cabine.
- c. Les étapes requises par l'établissement de formation pour préparer les leçons en cabine.



### **Inspection du véhicule**

- a. Les étapes requises par l'établissement de formation pour se conformer aux exigences du rapport d'inspection quotidienne.
- b. Les étapes requises par l'établissement de formation pour enseigner l'inspection du véhicule.
- c. Les étapes requises par l'établissement de formation pour enseigner aux apprenants les exigences en matière d'inspection des véhicules en milieu de travail.
- d. Les différences entre l'inspection des véhicules en milieu de travail et la liste 1.
- e. Les étapes requises par l'établissement de formation pour que l'apprenant s'exerce à inspecter l'extérieur du véhicule, la cabine et les éléments intérieurs en vue du test sur route.
- f. Le processus de l'établissement de formation pour sélectionner les éléments à vérifier lors de l'inspection du véhicule pendant le test sur route.

### **Heures de service**

- g. Les étapes requises par l'établissement de formation pour se conformer aux exigences de la réglementation sur les heures de service.
- h. Les étapes requises par l'établissement de formation pour les méthodes d'enseignement et les documents utilisés pour se conformer aux exigences de la réglementation sur les heures de service.

### **Attelage/dételage**

- i. Les étapes requises par l'établissement de formation pour enseigner l'attelage.
- j. Les étapes requises par l'établissement de formation pour enseigner le dételage.

### **Conduite sur route**

- o. Les étapes requises par l'établissement de formation pour dispenser des leçons de conduite sur route en cabine.
- p. Les étapes requises par l'établissement de formation pour enseigner la conduite sur route.
- q. Les méthodes de surveillance des yeux de la personne en formation pour favoriser un apprentissage efficace.

### **Évaluation des progrès**

- r. Les étapes requises par l'établissement de formation pour évaluer les progrès pratiques.
- s. Les étapes requises par l'établissement de formation pour faire passer le test sur route.



## 2. COMPÉTENCES FONCTIONNELLES

### A. Enseignement en classe – Utiliser les méthodes établies pour transmettre les connaissances.

#### GESTION DES APPRENANTS EN CLASSE

##### 1. Un instructeur de conduite de camions commerciaux fait preuve d'une gestion efficace des apprenants.

###### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Veille à ce que les apprenants agissent de manière respectueuse en les surveillant et en réagissant à tout incident où les apprenants agissent de manière irrespectueuse les uns envers les autres.
- b. Agit de façon aimable avec chaque apprenant pour s'assurer qu'aucun ne se sente mal à l'aise.
- c. Maintient une atmosphère calme et positive en veillant à ce que personne n'agisse de manière impolie, émotionnelle ou agressive à l'égard d'un apprenant.
- d. Développe l'engagement personnel, l'attention portée aux réactions des apprenants et l'intérêt porté à leurs progrès.
- e. S'engage avec les apprenants d'une manière qui a une incidence positive sur sa capacité à répondre aux besoins des apprenants.
- f. Démonstre de l'empathie à l'égard des objectifs professionnels de chaque apprenant.
- g. Respecte le contexte culturel et la sensibilité culturelle potentiellement délicate de chaque apprenant.
- h. Adopte un comportement exempt de tout ce qui pourrait être interprété comme du harcèlement, de la discrimination ou de l'insensibilité.
- i. Promeut la discussion et le partage d'expériences pertinentes lorsque le temps le permet.
- j. Évite et dissuade les apprenants d'employer un langage blasphématoire et susceptible de mettre une autre personne mal à l'aise.

#### GESTION DES RESSOURCES EN CLASSE

##### 2. Un instructeur de conduite de camions commerciaux fait preuve d'une gestion efficace des ressources d'apprentissage.

###### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Fournit à chaque apprenant le matériel d'apprentissage nécessaire en bon état.
- b. Utilise un équipement audiovisuel moderne pour la formation.
- c. Confirme que tous les apprenants ont une vue dégagée et perçoivent un son clair du matériel audiovisuel.

## GESTION DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS

### 3. Un instructeur de conduite de camions commerciaux fait preuve d'une gestion efficace du temps.

#### Cette compétence est démontrée par une personne qui :

- a. Commence et termine les leçons conformément au plan de cours et à l'horaire de l'établissement de formation.
- b. Utilise des marqueurs temporels pour atteindre les objectifs du plan de cours.
- c. Fournit tous les éléments de chaque plan de cours.

## RESPECT DU PLAN DE COURS

### 4. Un instructeur de conduite de camions commerciaux fait preuve d'une gestion efficace du plan de cours.

#### Cette compétence est démontrée par une personne qui :

- a. Connaît le plan de la leçon enseignée.
- b. Se concentre sur le contenu du plan de la leçon.
- c. Souligne les éléments importants du plan de la leçon.
- d. Atteint les objectifs du plan de la leçon.

## ENGAGEMENT DE L'APPRENANT.

### 5. Un instructeur de conduite de camions commerciaux fait preuve d'un engagement efficace auprès des apprenants.

#### Cette compétence est démontrée par une personne qui :

- a. Interagit avec les apprenants de manière juste et équilibrée.
- b. Utilise un vocabulaire professionnel.
- c. Fait des liens entre le contenu et la réalité professionnelle.
- d. Encourage la participation des apprenants.
- e. Veille à ce que les apprenants utilisent pleinement les ressources.



## PROJETER UNE IMAGE POSITIVE

### 6. Un instructeur de conduite de camions commerciaux projette une image positive et professionnelle.

#### Cette compétence est démontrée par une personne qui :

- a. Respecte le code vestimentaire de l'établissement de formation.
- b. Maintient une hygiène personnelle appropriée.
- c. Fait preuve d'honnêteté, de respect et d'intégrité.

## TRANSMISSION DU CONTENU DES LEÇONS

### 7. Un instructeur de conduite de camions commerciaux fait preuve d'efficacité dans la transmission du contenu des leçons.

#### Cette compétence est démontrée par une personne qui :

- a. Commence chaque leçon par une vue d'ensemble du contenu de celle-ci.
- b. Présente le contenu de la leçon de façon claire et logique.
- c. Présente le contenu de la leçon à un rythme approprié et fait des pauses pour s'assurer que les apprenants suivent.
- d. Confirme l'assimilation du contenu par les apprenants à l'aide de questions et d'interactions.
- e. Met l'accent sur le contenu important de la leçon.
- f. Encourage l'implication des apprenants dans la discussion.
- g. Fait des liens entre le contenu des leçons et des expériences réelles et des références professionnelles.
- h. Utilise l'imagerie visuelle et des anecdotes pour rehausser le contenu de la leçon.
- i. Répond aux difficultés des apprenants en fournissant d'autres explications, en répétant certains éléments et en mettant l'accent sur les aspects importants.
- j. Se déplace pour susciter la participation active des apprenants.
- k. Utilise un langage inclusif et non aliénant.
- l. Prévoit des pauses à des intervalles appropriés.



## TECHNIQUE VERBALE

### 8. Un instructeur de conduite de camions commerciaux démontre des techniques efficaces d'expression verbale.

#### Competence is indicated by an individual who:

- a. Prépare les documents et les présente de manière claire et organisée.
- b. Utilise une grammaire correcte et professionnelle.
- c. Parle de manière à être entendu par tous les apprenants.
- d. S'exprime de manière positive, énonce ses idées et démontre de l'enthousiasme.
- e. Parle à un rythme qui convient aux apprenants.
- f. Évite d'employer un langage blasphématoire et susceptible de mettre une autre personne mal à l'aise.
- g. Répète le contenu important sur lequel il convient de mettre l'accent.

## TECHNIQUE NON VERBALE

### 9. Un instructeur de conduite de camions commerciaux démontre des techniques efficaces d'expression non verbale.

#### Cette compétence est démontrée par une personne qui :

- a. S'engage auprès des apprenants.
- b. Fait face aux apprenants et s'adresse directement à eux.
- c. Répond aux questions et autres signaux des apprenants.
- d. Écoute les apprenants lorsqu'ils posent une question ou formulent un commentaire.
- e. Offre aux apprenants la possibilité de contribuer à la discussion.

## VALIDATION DE L'APPRENTISSAGE

### 10. En classe, un instructeur de conduite de camions commerciaux utilise les ressources de rétroaction, d'évaluation et d'appréciation conformément à la politique de l'établissement de formation.

#### Cette compétence est démontrée par une personne qui :

- a. Remplit les dossiers de formation et d'activité conformément à la politique de l'établissement de formation.

- b. Administre les ressources conformément à la politique de l'établissement de formation.
- c. Note et/ou passe en revue les ressources de validation de l'apprentissage et de rétroaction.

## FORMATION SYNCHRONE À DISTANCE

**11. Un instructeur de conduite de camions commerciaux en classe qui dispense également des leçons dans un environnement synchrone à distance utilise des techniques pour garantir un apprentissage efficace.**

### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Présente le contenu en ligne en utilisant la vidéoconférence, les outils de présentation et les ressources interactives.
- b. Interagit, communique et collabore avec les apprenants.
- c. Surveille le comportement, les émotions, les interactions, les activités, les réponses et les résultats des apprenants en ligne.
- d. Suit la progression des apprenants en ligne.
- e. Guide les apprenants et leur fournit de la rétroaction.



## 2. COMPÉTENCES FONCTIONNELLES (SUITE)

### B. Enseignement pratique – Utiliser les méthodes établies pour développer les compétences.

#### DONNER UNE IMAGE POSITIVE PENDANT LA FORMATION PRATIQUE

##### 1. Un instructeur de conduite de camions commerciaux projette une image positive et professionnelle.

**Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Respecte le code vestimentaire de l'établissement de formation.
- b. Veille à ce que le véhicule de formation soit en bon état pour chaque apprenant.
- c. Utilise les ÉPI nécessaires et veille à ce que les apprenants respectent les exigences en matière d'ÉPI.
- d. Maintient une hygiène personnelle appropriée.
- e. Fait preuve d'honnêteté, de respect et d'intégrité.

#### ENGAGEMENT AUPRÈS DES APPRENANTS PENDANT LA FORMATION PRATIQUE

##### 2. Un instructeur de conduite de camions commerciaux fait preuve d'un engagement efficace auprès des apprenants.

**Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Développe l'engagement personnel, l'attention portée aux réactions des apprenants et l'intérêt porté à leurs progrès.
- b. S'engage avec les apprenants d'une manière qui a une incidence positive sur sa capacité à répondre aux besoins des apprenants.
- c. Fait preuve d'empathie à l'égard des objectifs professionnels de chaque apprenant.
- d. Respecte le contexte culturel et la sensibilité potentiellement délicate de chaque apprenant.
- e. Adopte un comportement exempt de tout ce qui pourrait être interprété comme du harcèlement, de la discrimination ou de l'insensibilité.



## UTILISATION DU PLAN DE COURS PENDANT LA FORMATION PRATIQUE

### 3. L'instructeur en conduite de camions commerciaux suit et atteint les objectifs du plan de cours.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Connaît le plan de la leçon dispensée.
- b. Entame et termine les leçons conformément au programme de l'établissement et au plan de la leçon.
- c. Se concentre sur le contenu du plan de la leçon.
- d. Commence chaque leçon par une vue d'ensemble de l'activité de celle-ci.
- e. Met l'accent sur les éléments importants du plan de la leçon.
- f. Atteint les objectifs du plan de la leçon.

## FORMATION PRATIQUE SUR LES PROCÉDURES D'INSPECTION DES VÉHICULES

### 4. L'instructeur de conduite de camions commerciaux enseigne l'inspection des véhicules en suivant les procédures prescrites par l'établissement de formation.

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Fait la démonstration des étapes nécessaires pour se conformer aux exigences en matière de rapports d'inspection quotidienne.
- b. Fait la démonstration des procédures d'inspection des véhicules telles qu'elles sont décrites dans les règles d'inspection quotidienne et la Liste 1.
- c. Fait la démonstration des procédures d'inspection des véhicules telles qu'elles sont exigées dans les milieux de travail typiques.
- d. Supervise et guide les apprenants dans la pratique des activités d'inspection des véhicules et de production de rapports pour le milieu de travail et les tests sur route.
- e. Fait la démonstration de l'inspection des éléments à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule et des éléments de la cabine en vue du test sur route.
- f. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique de l'inspection des éléments à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule et des éléments de la cabine en vue du test sur route.



## FORMATION PRATIQUE SUR LE RESPECT DES HEURES DE CONDUITE

**5. Un instructeur de conduite de camions commerciaux enseigne le respect des heures de conduite en suivant les procédures prescrites par l'établissement de formation.**

### **Competence is indicated by an individual who:**

- a. Démonstre que les journaux de bord et les registres électroniques ou papier exigés par les règles sur les heures de conduite ont été remplis.
- b. Supervise et guide les apprenants pour qu'ils remplissent les documents ou les appareils relatifs aux heures de service, consignent leur statut de service et maintiennent la conformité.

## FORMATION PRATIQUE SUR L'ATTELAGE ET LE DÉTELAGE

**6. Un instructeur de conduite de camions commerciaux enseigne les procédures d'attelage et de dételage en suivant les procédures prescrites par l'établissement de formation.**

### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Fait la démonstration des procédures d'attelage sécuritaires.
- b. Supervise et guide l'apprenant dans l'application des procédures d'attelage sécuritaires.
- c. Fait la démonstration des procédures de dételage sécuritaires.
- d. Supervise et guide l'apprenant dans l'application des procédures de dételage sécuritaires.

## FORMATION PRATIQUE SUR LA MARCHÉ ARRIÈRE ET LE STATIONNEMENT

**7. Un instructeur de conduite de camions commerciaux enseigne les techniques de marche arrière en suivant les procédures prescrites par l'établissement de formation.**

### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Fait la démonstration des règles et de la conduite pour les manœuvres générales de marche arrière.
- b. Fait la démonstration de la technique de marche arrière en ligne droite.
- c. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique de la marche arrière en ligne droite.
- d. Fait la démonstration des manœuvres de marche arrière utilisées dans divers contextes professionnels.
- e. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique des manœuvres de marche arrière en milieu de travail.
- f. Fait la démonstration des manœuvres de marche arrière décalée faisant partie d'un test sur route.
- g. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique des manœuvres de marche arrière décalée.

- h. Fait la démonstration des manœuvres de mise à quai insérée en marche arrière faisant partie d'un test sur route.
- i. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique des manœuvres de mise à quai insérée en marche arrière.
- j. Fait la démonstration des manœuvres de stationnement en parallèle.
- k. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique des manœuvres de stationnement en parallèle.

## **FORMATION PRATIQUE SUR LES TECHNIQUES DE CONDUITE DE BASE ET LES HABITUDES DE CONDUITE PROFESSIONNELLE.**

### **8. Un instructeur de conduite de camions commerciaux enseigne les techniques de conduite de base et les habitudes de conduite professionnelle en suivant les procédures prescrites par l'établissement de formation.**

#### **Competence is indicated by an individual who:**

- a. Fait la démonstration des techniques de base et des habitudes professionnelles de conduite sur toute.
- b. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique de la conduite sur route.
- c. Fait la démonstration de la conduite commentée.
- d. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique de la conduite commentée.
- e. Fait la démonstration des techniques de base et des habitudes professionnelles pour les changements de voie et les virages.
- f. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique des changements de voie et des virages.
- g. Fait la démonstration des techniques de base et des habitudes professionnelles pour les virages aux intersections.
- h. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique des virages aux intersections.
- i. Fait la démonstration des techniques de base et des habitudes professionnelles de franchissement des intersections et d'arrêt aux intersections.
- j. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique du franchissement des intersections et de l'arrêt aux intersections.
- k. Fait la démonstration des techniques de base et des habitudes professionnelles d'entrée et de sortie des autoroutes.
- l. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique d'entrée et de sortie des autoroutes.
- m. Fait la démonstration des techniques de base et des habitudes professionnelles pour la conduite sur autoroute.
- n. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique de la conduite sur autoroute.
- o. Fait la démonstration des techniques de base et des habitudes professionnelles pour effectuer un arrêt en bordure de route.
- p. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique d'un arrêt en bordure de route.

## FORMATION PRATIQUE SUR LE CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION, LE PASSAGE DES RAPPORTS ET LE CHOIX DES RAPPORTS.

**9. Un instructeur de conduite de camions commerciaux enseigne la sélection des rapports, le contrôle de l'embrayage et le passage des rapports, en suivant les procédures prescrites par l'établissement de formation et en fonction du véhicule conduit.**

### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Démonstre un contrôle de la transmission et le choix des rapports d'une transmission manuelle automatisée.
- b. Supervise et guide l'apprenant dans la pratique du contrôle de la transmission et du choix des rapports d'une transmission manuelle automatisée.
- c. Démonstre le fonctionnement de l'embrayage, le contrôle de la transmission, le choix des rapports et le changement de rapports progressif d'une transmission manuelle.
- d. Supervise et guide l'apprenant dans le fonctionnement de l'embrayage, le contrôle de la transmission, le choix des rapports ainsi que le changement de rapports progressif d'une transmission manuelle.

## RÉTROACTION SUR L'APPRENTISSAGE PRATIQUE

**10. Un instructeur de conduite de camions commerciaux suit les procédures prescrites par l'établissement de formation pour interagir avec les apprenants et faciliter leur développement.**

### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Identifie la réussite de l'apprenant.
- b. Identifie les domaines dans lesquels les apprenants ont des faiblesses et fournit des conseils constructifs.
- c. Encourage la progression et le développement de l'apprenant.
- d. Suit les progrès de l'apprenant en fonction des leçons précédentes et de l'avancement du programme.
- e. Corrige les erreurs de l'apprenant de manière constructive.

## FORMATION PRATIQUE SUR LA CONFORMITÉ

**11. Un instructeur de conduite de camions commerciaux enseigne, démontre et assure la conformité aux lois, réglementations et normes en vigueur.**

### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Respecte les lois lorsqu'il conduit le véhicule.

- b. Effectue les tâches en respectant les règles de sécurité et les exigences de sécurité de l'établissement de formation.
- c. Supervise et guide les apprenants pour qu'ils respectent le code de la route lorsqu'ils conduisent.

## VALIDATION DE L'APPRENTISSAGE PRATIQUE

### **12. Un instructeur de conduite de camions commerciaux utilise les ressources de rétroaction, d'évaluation et d'appréciation conformément à la politique de l'établissement de formation.**

#### **Cette compétence est démontrée par une personne qui :**

- a. Remplit les dossiers de formation et d'activité conformément à la politique de l'établissement de formation.
- b. Administre les ressources conformément à la politique de l'établissement de formation.
- c. Note et/ou passe en revue les ressources de validation de l'apprentissage et de rétroaction.





**Tous droits réservés © 2024 Ressources humaines camionnage Canada**

Tous droits réservés. L'utilisation de toute partie de la présente publication, qu'elle soit reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (y compris sous forme électronique ou mécanique, ou de photographie, de photocopie ou d'enregistrement), sans l'autorisation écrite préalable de Ressources humaines camionnage Canada, est une violation de la loi sur le droit d'auteur.

[truckinghr.com](http://truckinghr.com)